© Drogues Info Service - 8 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

Sevrage cannabis

Par CathyCath Postée le 15/10/2023 11:24

> Bonjour à toutes et à tous, je suis nouvelle ici j'ai 50 ans et pendant 25 ans j'ai fumé du cannabis et dernièrement j'ai voulu arrêter je suis allé dans un magasin de CBD et ils m'ont vendu du THC P. J'ai fumé ça pendant un mois puis j'ai arrêté et là je suis malade comme un chien, nausées, fatigue, étourdissement, vertiges. J'ai appelé le 15, et ils m'ont dit que c'était les effets de manques et que c'était pour cela que j'étais si mal Qui connaît le THCP? J'ai pas fumé depuis 5 jours ni clopes ni rien (tellement je suis pas bien) Merci d'avance pour vos réponses et conseils Cathy

---

Mise en ligne le 19/10/2023

Bonjour,

A la lecture de votre message, nous pensons que vous souhaitez partager votre expérience de ce produit avec d'autres usagers potentiels, c'est pourquoi nous vous joignons ci-dessous les liens de nos espaces « Forums de discussions » et « Témoignages » sur lesquels vous pourrez poster votre message si vous le souhaitez

Cependant, ayant pris connaissance de votre message, c'est en tant que professionnel que nous y répondons.

Le THC P est un cannabinoïde de synthèse et comme tous cannabinoïdes de synthèse, ils ne contiennent pas de THC. Ils contiennent des molécules de synthèse qui fumées, imitent les effets du THC. Il s'agit de produits modifiés, fabriqués en laboratoire, sans qu'on en connaisse encore bien la composition. Ce qui est observé c'est que les effets en sont beaucoup plus puissants et les risques associés.

Les effets au sevrage peuvent s'apparenter à ceux du sevrage du cannabis. Nous manquons cependant de recul et de données permettant de dire si cela pourrait être « pire ». Ils peuvent durer sur une période d'une à 4 semaines. Nous vous joignons ci-dessous la fiche « Cannabis » extraite de notre « Dico des drogues ». A la rubrique « Dépendance vous pourrez prendre connaissance des effets au sevrage. Nous vous joignons également la fiche « Cannabis de synthèse ».

Nous vous invitons à contacter le CEIP (Centre d'Evaluation et d'Information sur la Pharmacodépendance –) qui est en charge entre autres missions, du recueil des effets inhabituels des produits, de l’évaluation des cas d’Addictovigilance, d’information, de prévention et d’orientation des usagers.

Si vous souhaitez bénéficier d’une aide et d’un soutien professionnel, il existe pour cela des Centres de Soins, d’Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) dans lesquels des équipes de professionnels de santé spécialisés sur la question des addictions proposent des consultations individuelles, confidentielles et gratuites.

Pour plus d’informations, une orientation ou encore bénéficier d’un soutien ponctuel, vous pouvez également nous contacter de façon anonyme et gratuite au 0 800 23 13 13 de 8h à 2h ou par chat via notre site de 14h à minuit en semaine, de 14h à 20h les samedi et dimanche.

Nous vous encourageons dans votre démarche d’arrêt

Bien cordialement

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suiv

---

En savoir plus :

- Fiche sur le cannabis
- Cannabis de synthèse